



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## enseignement

Question écrite n° 106135

### Texte de la question

M. Éric Raoult souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le devenir de l'école et de l'éducation en outre-mer. En effet, l'avenir et le développement de ces départements, territoires et collectivités d'outre-mer passent par un haut niveau de formation des jeunes et par un maintien de la pratique du français, de sa langue et de sa culture. La question de nos futures relations dans les différentes situations statutaires de l'outre-mer passe largement par le maintien d'un haut niveau d'éducation assuré par la métropole. Il pourrait donc s'avérer intéressant de lancer des « états généraux » de l'éducation en outre-mer qui permettrait de recenser les besoins, tracer des objectifs et de rappeler l'enjeu de développement et de destin commun voulu par la métropole. Il lui demande donc de lui préciser la position de son ministère à mettre en oeuvre une interministérialité avec son collègue chargé de l'outre-mer.

### Texte de la réponse

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ne saurait se désintéresser de la situation de l'école et de l'éducation en outre-mer. Conscient des particularismes qui marquent l'organisation et le fonctionnement de chacun des systèmes éducatifs des départements, régions et collectivités, il a déjà pu engager et soutenir un effort renforcé de nature à asseoir l'égalité des chances des élèves d'outre-mer, notamment par la mise en place de moyens spécifiques et conséquents. Il s'attachera en liaison avec le ministère de l'outre-mer, responsable au plan gouvernemental de la coordination des actions de l'État dans ces collectivités, à favoriser la mise en oeuvre de toute action de nature à renforcer la prise en compte et la satisfaction des besoins propres à leurs systèmes éducatifs.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 106135

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 octobre 2006, page 10500

**Réponse publiée le :** 16 janvier 2007, page 570